

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/02/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250204-140338-DE-1-1

**Séance du mardi 4 février
2025
D-2025/25**

Date de mise en ligne : 07/02/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 4 février 2025, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Guillaume MARI présent à partir de 14h30, Madame Pascale BOUSQUET-PITT présente à partir de 14h40, Madame Nadia SAADI présente à partir de 16h15, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 16h17

Excusés :

Madame Isabelle FAURE, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

SPL SBEPEC (Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès) - Rapport 2024 - Exercice 2023 - Rapport des administrateurs sur les sociétés publiques locales au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Information au Conseil

Madame Nadia SAADI, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport a pour objectif de communiquer une information complète sur la Société Publique Locale SBEPEC, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle, conformément aux articles L.1524-5 et D. 1524-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport complet est en annexe.

1. SYNTHÈSE DU RAPPORT

Présentation synthétique de la société

Dénomination sociale	Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès (SBEPEC)				
Statut	SPL au capital de 0,2 M€, détenue à 80 % par Bordeaux Métropole et à 20 % par la Ville de Bordeaux.				
Objet	La société a pour objet l'exploitation, la gestion, l'entretien, la mise en valeur et la réalisation des équipements qui lui sont ou seront remis par ses actionnaires, à savoir depuis 2012 :				
	- le Parc des expositions ;				
	- le Palais des congrès ; - et le Hangar 14.				
	Depuis 2013, Bordeaux Events And More (anciennement CEB) exploite et entretient ces équipements pour le compte de la SBEPEC. Échéance convention SBEPEC/BEAM: 31/12/2027				
Dir. Gén. et délégué	Laurent BAGOUET				
Chronologie	28/12/1989 : signature d'un Bail emphytéotique, d'une durée de 25 ans portée en 2000 puis en 2005 à 31 puis 41 ans (28/12/1989-28/12/2030), entre la SAEML SBEPEC et la Ville de Bordeaux, à laquelle s'est depuis substituée Bordeaux Métropole. Prorogation de bail emphytéotique par délibération 2022-475 en date du 30 septembre 2022 jusqu'au 28/12/2045 afin de mettre en concordance la durée des amortissements de la construction du P2A (Palais de l'Atlantique) et la durée du bail. 20/04/2012 : transformation de la SAEML en SPL SBEPEC . 30/08/2012 : signature convention Ville de Bordeaux / SPL confiant à la SBEPEC la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du parc des expositions, du palais des Congrès et du Hangar 14 (échéance : 28/12/2045). 3/12/2012: convention SBEPEC / CEB (désormais BEAM) pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14 (échéance 31/12/2027).				
INDICATEURS FINANCIERS	2021	2022	2023	2023/2022 En K€	2023 /2022 En %
C.A.	2 415 K€	2 807 K€	2 563 K€	-244 K€	- 8,7%
Rés. Net	148 K€	292 K€	241 K€	-51 K€	- 17,5 %

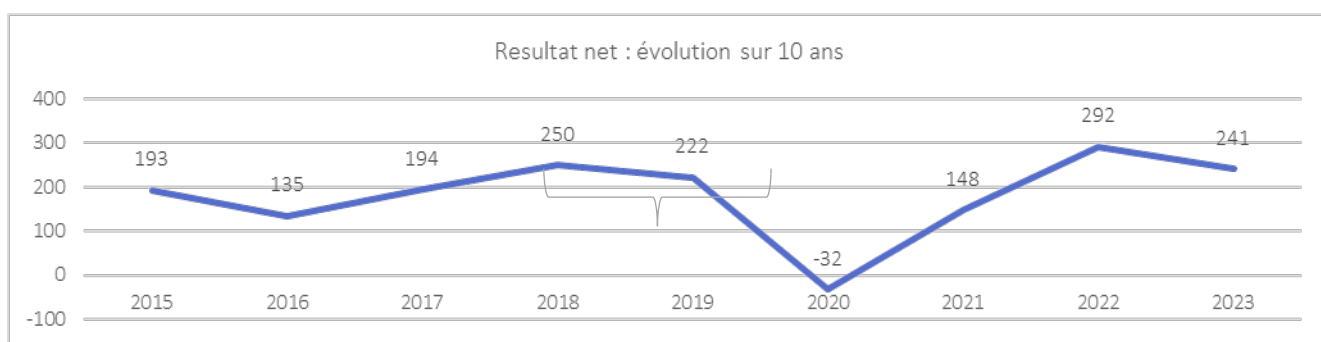
Capitaux Propres	31 248 K€	29 111 K€	26 932 K€	-2 179 K€	-7,5%
-------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------

Une activité stable, légèrement profitable

L'activité de la SPL SBEPEC consiste en la gestion immobilière (construction, rénovation, entretien et maintenance propriétaire) des trois équipements qui lui sont confiés (Parc des Expositions, Palais des Congrès, Hangar 14), leur exploitation étant déléguée à Bordeaux Events And More (BEAM) en contrepartie d'une redevance. C'est une activité assez constante. Le chiffre d'affaires de la SPL SBEPEC en 2023 s'élève à 2 563k€, dont 1814 k€ au titre de la redevance versée par BEAM.

La principale variabilité dans les comptes de la SBEPEC tient au suivi du plan pluriannuel de gros entretien, qui peut entraîner d'importants montants en reprises de provisions et/ou dotations aux provisions selon les années. En 2023, les reprises sont de 581k€ et les dotations de 439k€. Ces montants sont relativement faibles au regard des produits et charges d'exploitation (relativement 5 564k€ et - 5 357k€) et de l'ampleur des équipements gérés.

On note par ailleurs en 2023 et pour la première fois des produits financiers significatifs (115k€), en conséquence du placement d'une partie de la trésorerie sur des comptes rémunérés. Le résultat net 2023 s'élève à 241k€, dans la tendance observée depuis plusieurs années.



Une situation financière saine

La SPL SBEPEC bénéficie de réserves confortables avec une situation nette de 2 571k€. La SPL n'est pas endettée, ses ressources sont stables et en croissance régulière. La trésorerie nette de la SPL est à un niveau élevé (9 211k€ à la clôture).

Cette situation financière est globalement satisfaisante mais ne donne qu'une marge de manœuvre limitée eu égard à l'ancienneté du patrimoine de la SPL et aux lourds investissements qu'il peut nécessiter.

Des perspectives suspendues à l'avenir du Hall 1

L'année 2024 s'annonce très bonne pour BEAM, avec un résultat en hausse, ce qui se traduira par un chiffre d'affaires en hausse pour la SPL SBEPEC au travers d'une redevance gonflée par la part variable.

La fin du remboursement du crédit-bail en mars 2025 (annuités d'environ 250k€) est également une perspective favorable, qui devrait permettre plus d'investissements.

Le point de vigilance essentiel concerne le devenir du Hall 1 : dans l'attente des travaux qui seront réalisés (et qu'il reste à préciser), le site doit être maintenu en état de fonctionner, ce qui nécessitera des coûts importants. Le plan d'investissement pluriannuel dépendra donc de la suite qui sera donnée au projet et du temps qu'il faudra pour réaliser les travaux.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 février 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Nadia SAADI